

# Compte rendu du conseil d'école du 20 octobre 2022

## Présents :

Représentants des parents : mesdames et monsieur : BOULAHFA, DE ARAUJO ABREU, SOUABNI

Représentants de la commune : madame CORSALE, monsieur MAURIN

Périscolaire et Atsem : monsieur AVCI

Enseignants : mesdames et monsieur : BERTRAND, BOUVIER, BRETAIRE, CERDEIRA, CERETTA, COCHINHO, DOSSO, DURAND, FARGIER, FRANZETTI, GAUTIER-BASABE, GOUDARD, GUERIN, HENNEQUIN, JEHAN, JONAC, MATTERNN, PEYROT, PUTOD, SIMON,

## 1. Bilan de la rentrée 2022

### a. Ecole

La rentrée s'est passée cette année dans des conditions sereines avec le protocole sanitaire allégé en vigueur depuis septembre. Nous avons continué la rentrée échelonnée pour permettre un accueil plus personnalisé des enfants.

Au niveau des personnels, nous avons 30 enseignants (dont 3 Rased) et 6 AESH pour l'accompagnement des enfants porteurs de handicap. Il y a également 6 ATSEM pour la maternelle. Il est à noter qu'une AESH en arrêt maladie depuis juin 2021 n'a pas été remplacée. Elle devrait revenir à la rentrée. 2 AESH ont quitté le métier et n'ont pas été remplacées.

Nouveaux enseignants dans l'école :

- ✓ Nicolas VETTER (complément d'Emilie Alfano) – CP
- ✓ Aubérie BERTON (complément de Céline Cerdeira et Sylvana Valle) – CE1/CE2 – CE2
- ✓ Adeline FUENTES (complément de Stéphanie Putod) – CM2

L'école accueille 371 élèves (au jour du conseil), répartis en 23 classes de la manière suivante :

Cycle 1 (6 classes) – 137 élèves	Cycle 2 (10 classes) – 148 élèves	Cycle 3 (4 classes) – 86 élèves
TPS : 5 PS : 32 MS : 44 GS : 56	CP : 37 CE1 : 55 CE2 : 56	CM1 : 44 CM2 : 42

Pour les CP et CE1, l'organisation est inchangée par rapport à l'an dernier : des groupes de 11 à 14 élèves avec un enseignant.

L'école accueille toujours un RASED complet ainsi que la structure UPE2A.

- L'UPE2A est un dispositif d'aide pour les enfants nouvellement arrivés en France, aide dans tous les domaines notamment dans la langue française. Ils sont scolarisés dans leur classe, et ont des temps de travail avec madame Bretaire selon un emploi du temps défini avec l'enseignant. Le travail s'effectue en groupes de besoin. Il y a actuellement 10 élèves accueillis.

- Au niveau du RASED, Madame Jonac est chargée de l'aide à dominante pédagogique, aide scolaire pour l'élève, en groupe classe (maternelle), en élémentaire, elle travaille avec les CE2/CM1/CM2 en groupes de besoin ou en atelier dans les classes (lecture ou maths). Monsieur Saderne est chargé de l'aide à dominante relationnelle, pour tout ce qui concerne la relation de l'enfant à l'école, devenir un élève. Il travaille avec des petits groupes d'enfants, ou en individuel. Monsieur Rabut est le psychologue scolaire pour tout ce qui concerne la vie d'enfant à l'école, situation de handicap, dossier MDPH,

orientation.

Ils sont disponibles pour des réunions avec les familles, réunions pour les besoins de chaque élève, aide aux enseignants (outils pédagogiques).

Les parents peuvent contacter directement les personnes du RASED mais celles-ci se rapprocheront de l'enseignant avant de donner une réponse. L'aide est demandée par les enseignants pour les besoins de l'enfant à l'école.

Monsieur Durand précise que les membres du Rased sont systématiquement invités aux équipes éducatives.

- Classe CHAM : CM1/CM2 mme Dosso. 21 élèves, le travail musical est mené en lien avec le conservatoire de Saint-Priest
- Cours EILE arabe avec monsieur Essaidi le mardi soir de 16h30 à 18h. 19 élèves de CM1 et CM2 y participent.

#### **b. Bilan des élections de parents**

Cette année 18,83 % de participation aux élections, soit 5 points de moins qu'en 2021

Monsieur Durand remercie les 19 parents candidats et élus à cette élection pour leur engagement au service des familles de l'école.

Pour l'élection, tous les parents ont quasiment tous voté par correspondance, malgré le maintien d'un vote possible à l'urne le matin de 8h15 à 8h45. Le dépouillement a été fait dans la foulée.

## **2. Présentation de l'accueil périscolaire**

## **3. Fonctionnement de la coopérative scolaire**

L'école est affiliée depuis plusieurs années à l'OCCE (office central de la coopération à l'école). Cela permet d'avoir un cadre légal et un contrôle des comptes par le commissaire aux comptes de l'OCCE chaque année.

La participation demandée est de 15€ par an et par enfant (12€ en cas de fratrie). Cette participation permet de financer :

- Adhésion à l'OCCE et assurance temps scolaire (2,50€)
- Financement partiel ou total des projets des classes :
  - o Sorties scolaires (visites, transport)
  - o Prestations à l'école (spectacle)
  - o Matériel pour projet spécifique de l'année
- Gérer les classes transplantées
- Achats de matériel dans le cadre du projet de classe ou d'école (abonnements, logiciels, etc...)

D'autres ressources alimentent la coopérative scolaire pour faire vivre les projets :

- Subventions des collectivités territoriales par rapport à des projets
- Produits des ventes (photos, etc...)
- Bénéfice de la kermesse.

Lorsqu'un règlement est demandé aux familles pour une activité, le montant demandé prend en compte :

- Reste à charge par enfant déduction faite des subventions éventuelles et des produits des ventes
- Adhésion ou non à l'OCCE. Comme cela est indiqué sur le document remis aux familles en début d'année, les familles qui ne participent pas à l'OCCE payent le coût complet de l'activité proposée. Pour les autres, le montant peut être plus faible selon les dépenses de coopérative au cours de l'année scolaire, la participation versée venant partiellement en déduction du montant dû.

Il est précisé que ce fonctionnement est tout à fait validé par l'OCCE.

Les comptes de la coopérative sont contrôlés par 2 personnes chaque année en septembre avant

transmission à l'OCCE qui contrôle à son tour avec un commissaire aux comptes.

#### **4. Travaux**

Pas de gros travaux prévus.

Toujours le problème d'évacuation de l'eau dans le passage entre maternelle et élémentaire, en cas de forte pluie. La ville a prévu une intervention importante au budget 2023 : curage des canalisations et inspection par caméra, préalable à une intervention en réfection qui nécessitera de gros travaux.

Toujours le problème des volets bloqués dans plusieurs classes. Une entreprise fait le tour des écoles pour évaluer la situation et faire les réparations nécessaires.

Des brises-vues végétales vont être installées prochainement le long des grilles extérieures de l'école.

Problème avec des demandes de petits travaux non honorés (vitre cassée dans montée d'escalier, robinet, volant sur jeu maternelle)

Il est demandé à la commune de veiller à ce que le terrain de sport situé derrière le gymnase soit régulièrement nettoyé.

⇒ Demandes des représentants de parents :

- Remplacer la zone de gravier dans la cour maternelle par de l'herbe. Cela n'est pas prévu, car cette zone de présente pas de danger pour les enfants.
- Augmenter la capacité d'accueil en couchette. Cela n'est pas nécessaire compte-tenu du nombre d'enfants actuellement scolarisés.

#### **5. Sécurité de l'école**

##### **a. Sécurité des élèves lors des arrivées et départs de l'école**

###### A l'arrivée des élèves

Il est rappelé que les familles sont responsables de leur enfant jusqu'à ce qu'il ait franchi le portail de l'école, y compris lorsque l'enfant vient seul. Afin d'éviter que l'enfant ne parte seul en cas d'absence de son enseignant, l'absence en élémentaire n'est plus affichée au portail. Les familles sont informées par courriel de l'absence de l'enseignant.

Le gardien est en charge de la sécurisation du passage piéton situé rue Garibaldi. Un agent municipal en est chargé au portail boulevard des roses.

Les élèves de maternelle sont remis par l'adulte à l'enseignant ou l'Atsem en charge de l'accueil.

Les élèves d'élémentaires se dirigent vers le sanitaire approprié puis leur salle de classe.

###### Au départ des élèves

En maternelle, les élèves sont remis aux responsables légaux et toute personne nommément désignée par eux. Les enfants d'élémentaires n'ont pas le droit d'aller chercher leur frère ou sœur seul.

En élémentaire, les enseignants sont responsables des élèves jusqu'au portail. Les familles doivent s'assurer de la manière dont leur enfant rentre, et s'assurer qu'il en est bien informé : rentrer seul au domicile ou attendre systématiquement qu'un adulte arrive pour le chercher.

Les enseignants restent cependant vigilants à la manière dont les élèves quittent l'école et prennent le temps d'appeler les familles en cas de doute ou de retard. Les retards sont cependant trop nombreux, il est conseillé aux familles qui ne peuvent pas être à l'heure d'inscrire leur enfant au périscolaire.

⇒ Il est constaté que certains parents ne respectent pas le code de la route lorsqu'ils amènent ou récupèrent leurs enfants (stationnement hors des zones autorisées, vitesse excessive, non respect des passages piétons). La ville va prévoir une communication à l'ensemble des familles sur ce sujet.

##### **b. Protection de l'école**

La ville a installé une caméra de vidéo-surveillance dans la zone d'entrée rue Garibaldi. Elle fonctionne.

Le plan vigipirate est toujours en place. Pour cette raison les portails et portes des bâtiments sont systématiquement fermées à clé. Il est demandé à la ville de rappeler à ses agents, en particulier la livraison de cantine de fermer le portail à clé le temps de leur présence dans l'école ainsi qu'à leur départ. De même, certains agents d'entretien laissent la porte de l'école ouverte lors de leur départ.

Les jeux de cour et matériel sportif sont aux normes et vérifiés régulièrement par des organismes

agréés.

## 6. Projets

Le projet d'école 2022-2026 comporte 10 caps. Chaque année, 2 caps seront prioritaires :

Intitulé	Année
CAP 1 : 100% de lecteurs en 6ème	2022 - 2023
CAP 2 : 100% de nos élèves écrivent un texte long en respectant les régularités orthographiques de base à l'entrée de la 6ème	
CAP 3 : 100% de nos élèves distinguent chaque catégorie de problème pour analyser un problème et le résoudre	
CAP 4 : 100% de nos élèves pratiquent la démarche d'investigation au moins une fois par semaine, pas seulement en sciences	
CAP 5 : 100% de nos élèves ont deux temps forts culturels par an incluant un concert et une visite au musée par cycle	
CAP 6 : 100% de nos élèves sont préparés au concours d'éloquence de Saint-Priest au cycle 3	2022 - 2023
CAP 7 : 100% de nos élèves sont engagés dans un projet personnel d'éco-citoyenneté, dès la maternelle	
CAP 8 : 100% de nos élèves sont éduqués physiquement et socialement dans le souci du vivre ensemble et contre le harcèlement	
CAP 9 : 100% de nos élèves informés dans le monde du numérique avec un regard critique	
CAP 10 : 100% de nos élèves connaissent la charte de la laïcité et mobilisent ses principes dans leurs actes quotidiens	

- Classes de découverte : 2 classes dans le Vercors en mai 2022 (CM1/CM2 mesdames Bouvier et Dosso)
- Musique : projet avec le conservatoire pour la plupart des classes de cycle 2
- Danse : participation à la cooperative des arts (CP mme Franzetti et CE1-CE2 mme Cerdeira)
- EPS
  - o Natation pour les CP, CE1, CM2, CM1/CM2
  - o Badminton pour CE2 mme fargier et CM1 monsieur Cottancin
  - o Boules lyonnaises pour CE2 mme Valle
- Poterie en maternelle (subvention municipale)
- Travail sur le tri des déchets en CP/CE1 (subvention municipale)
- Artothèque pour 2 CP, si possible
- Défi lecture : projet au niveau du REP / cycle3 (CM1-CM2 mme Dosso)
- Théâtre : projet au niveau du REP (CM1- CM2 mme Bouvier / CM2 mme Putod)
- Semaine du goût en maternelle
- Chorale en maternelle
- Exposition en maternelle
- Semaine des mathématiques
- Ecole et cinéma pour le cycle 3
- Projet de fresque avec le PEF pour le cycle 3
- Journée de la laïcité en élémentaire
- Espace numérique en développement cette année et réorganisation de la BCD
- Mise en place du dispositif des classes flexibles dans 2 classes de l'école (CE1/CE2 mme Cerdeira – CM1/CM2 mme Dosso)

A cela s'ajoutent les projets de chaque classe, qui ont été présentés aux parents lors des réunions de rentrée.